

N° Client : 6512410
N° T.V.A : FR30949197289

REXEL CAHORS
4600
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.30.10 Fax. : 05.65.22.69.88

MONSIEUR CEDRIC AZAM
LIEU DIT LE MAS
46340 DEGAGNAC
France

REXEL CAHORS
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS
France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/12/2025 Règlement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Designation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Votre commande : STOCK								
Notre Réf: 4600000410272 du 04/11/2025								
Notre BL n° 000237600 expédié le 04/11/2025								
0010	SCH13956M MUREVA MINI COFFRET 3M 00	69,71743	49,08	35,50011	1	U	35,50	2
Sous total HT BL 000237600							35,50	
Notre Réf: 4600000411320 du 20/11/2025								
Chantier n° STOCK								
Notre BL n° 000238109 expédié le 20/11/2025								
0010	RSN423174 PILE MAX PLUS AAA/LR03 X 20	42,81554	55,86	18,90000	1	U	18,90	2
0020	BIZ710295 GEL D'ETANCHEITE BIZ'GEL 1L	62,50000	40,12	37,42650	1	U	37,43	2
Sous total HT BL 000238109							56,33	
Sous total commande STOCK							91,83	

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	91,83	0,00	91,83	9,90	101,73	20,00	20,35

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements
REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

NET H.T.	101,73 €
Total T.V.A.	20,35 €
MONTANT NET T.T.C.	122,08 €
En EUR	FACTURE

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS
SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616

Date de facture	29/11/2025
N° Client	6512410
N° de Facture	996740509
Net à Payer	122,08 €
Date d'échéance	31/12/2025
Mode de règlement	Lettre de change directe